

## **OFFRE D'EMPLOI - AFFICHAGE EXTERNE CONSEILLER EN GESTION DE PROJETS - GÉNIE CIVIL**

*Service des Travaux publics*

**CONCOURS TP-2026-001**

**2<sup>È</sup> AFFICHAGE - DEC EN GÉNIE CIVIL**

La Municipalité de Val-des-Monts est présentement à la recherche d'une personne candidate pour occuper la fonction de Conseiller en gestion de projets – génie civil au service des Travaux publics.

**2<sup>È</sup> affichage – Modification de l'exigence scolaire : DEC en génie civil ou formation universitaire en génie civil.**

**LIEU DE TRAVAIL :** 1, route du Carrefour

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** Février 2026

**HORAIRE :** 35 heures par semaine  
Du lundi au vendredi

**TRAITEMENT :** Selon la politique sur les conditions de travail – avantages et bénéfices du personnel cadre de la Municipalité de Val-des-Monts.  
Salaire annuel entre 87 836 \$ et 114 606 \$.

### **DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE**

Sous l'autorité du Directeur du service des Travaux publics, la personne titulaire du poste planifie, organise, dirige, contrôle et coordonne les activités relatives aux projets d'infrastructures, à la nomenclature des résolutions et à la gestion budgétaire des projets d'infrastructures routières du service des Travaux publics.

### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Planification stratégique** : Conseiller l'élaboration et participer à la mise en œuvre des orientations du service des Travaux publics.
- Coordination des travaux** : Gérer les projets de voirie, qu'ils soient réalisés à l'interne ou confiés à des partenaires externes.
- Appels d'offres et contrats** : Préparer et rédiger les documents nécessaires (résolutions, règlements, contrats, conventions) et participer à la gestion des soumissions, avec l'appui de l'adjointe administrative et du service des Finances.
- Inspection et suivi** : Effectuer des inspections sur le terrain, rédiger des rapports et proposer des recommandations pour améliorer la qualité des travaux.
- Gestion fonctionnelle de personnel** : Évaluer et accompagner les équipes pour garantir la compréhension et l'application des règlements et directives.
- Analyse et rapports** : Colliger des données et préparer des rapports statistiques et des rapports financiers en collaboration avec le service des Finances.
- Amélioration continue** : Identifier les besoins et proposer des solutions pour optimiser les processus et la performance du service.
- Communication** : Assurer un suivi efficace des demandes des citoyens et des entreprises ou organismes, en favorisant une communication claire et proactive.

### **EXIGENCES**

- Diplôme d'études collégial (DEC) en génie civil ou formation universitaire en génie civil.
- Expérience pertinente en gestion de projets, idéalement dans le milieu municipal.
- Expérience en gestion des ressources financières et techniques.
- Connaissance des lois, codes et règlements régissant ses fonctions
- Connaissance d'applications utilisées en génie civil telles GPS, ArcGIS, Autocad.
- Connaissance de la suite Microsoft Office 365 (SharePoint, Planner, Power BI, Microsoft List).
- Détenir la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP).
- Certification en gestion de projets ou amélioration continue – un atout.
- Permis de conduire valide.
- Capacité de rédaction.

### **COMPÉTENCES RECHERCHÉES**

- Leadership.
- Autonomie.
- Analyse et résolution de problème.
- Gestion efficace (Planifier, Organiser, Déléguer, Contrôler).
- Rigueur et assurance qualité.
- Orientation vers les résultats.
- Orientation vers la clientèle.
- Gestion de projet.
- Sens des responsabilités et de l'imputabilité.
- Santé et sécurité.

### **POUR POSTULER**

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur candidature, **avant le 25 janvier 2026, 11h59 (HAE)**, par courriel à [emploi@val-des-monts.net](mailto:emploi@val-des-monts.net) en y inscrivant le numéro du concours **TP-2026-001**

**NOTE :** Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si, après la fermeture du concours, la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours. Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis sans discrimination et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.